COUPLIX®

Câbles d'extension et de compensation, construction et désignation

Ames conductrices, composition

Section (mm^2)	Section AWG	Composition (mm)
0.22	24	7 x 0.20
0.22	24	3 x 0.30
0.34	22	1 x 0.65
0.34	22	5 x 0.30
0.5	20	1 x 0.80
0.5	20	7 x 0.30
0.5	20	16 x 0.20
0.75	-	11 x 0.30
1	18	14 x 0.30
1.34	16	19 x 0.30
1.5	-	21 x 0.30

TYPE D'EXTENSION OU COMPENSATION

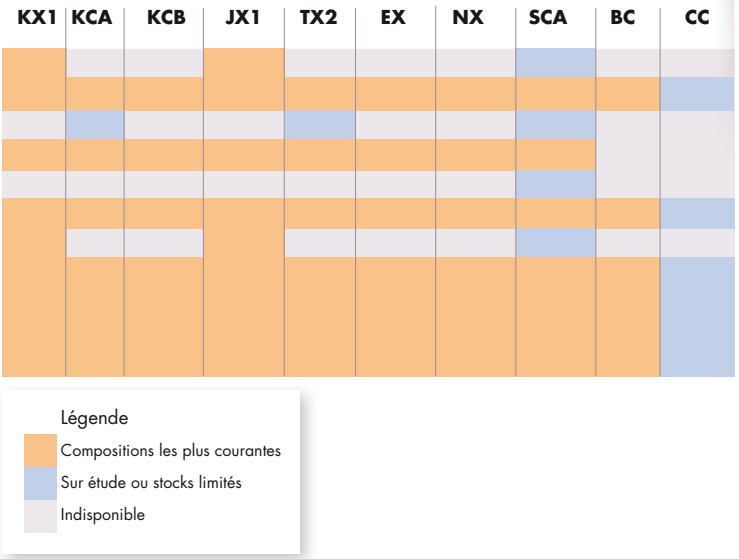

Fabrications standard

- Nos principales fabrications sont décrites en page suivante.
- Les principaux câbles fabriqués sont bipolaires (un conducteur positif et un conducteur négatif).
- Les rubans séparateurs éventuels ne sont pas représentés. Ils sont toutefois présents dans certains cas pour faciliter la fabrication ou la mise en oeuvre à l'utilisation du câble (séparateurs entre écran électrique et conducteurs, séparateur entre isolant et gaine,...).
- Diamètres extérieurs : nous consulter.
- Lorsque les câbles comportent une tresse externe en acier galvanisé ou inoxydable, le repérage par liserés couleur spiralés est facultatif.

Options

- Autres sections et compositions : nous consulter.
- Autres isolations : nous consulter.
- Câbles multi-paires, avec ou sans écran individuel, avec ou sans écran général : nous consulter.
- Câbles hybrides : nous consulter.

Désignation

COUPLIX®	KX1	- MCBE-FEP	- IEC	- 2	x 1.34 mm²	19 / 0.30 mm)
COUPLIX®	xxx	- xxxxxxx	- xxx	- x	x xxx mm²	(xx / xxx mm)

- Marque déposée OMERIN
- Symbole d'extension ou de compensation
- Référence d'isolation (voir principales fabrications page suivante)
- Diamètre de chaque brin (en mm).
- Nombre de brins.
- Section de l'âme en mm² ou AWG.
- 2 x : câble bipolaire
  n p : câble à n paires
- Norme applicable pour le code de couleur (voir tableau récapitulatif des codes couleur normalisés).

Pour ce produit, contactez :

OMERIN division principale
Zone Industrielle - F 63600 Ambert
Tél. +33 (0)4 73 82 50 00 - Fax +33 (0)4 73 82 50 10
omerin@omerin.com

® Marque déposée du groupe OMERIN. Informations indicatives, susceptibles de modifications sans préavis. Dessins et photos non contractuels. Reproduction interdite sans l'accord préalable d'OMERIN.